

Face au changement climatique, quelle sylviculture durable pour adapter et valoriser les forêts françaises ?

Déclaration du groupe agriculture

Comme l'affirme l'avis, notre pays dispose d'un formidable patrimoine forestier, en outre-mer et en métropole. La forêt est une source de richesses économiques, écologiques, culturelles et touristiques. De plus, face au réchauffement climatique, le secteur forestier, tout comme le secteur agricole, est apporteur de solution. Fournisseur de produits renouvelables et biodégradables, il permet aussi de stocker le carbone.

Il faut donc en prendre soin, continuer à l'exploiter dans le cadre d'une croissance durable.

C'est tout le mérite de cet avis que de proposer des outils concrets et pragmatiques pour mieux préserver et développer encore ce patrimoine dans le respect des grands équilibres.

La première action à engager, comme le souligne l'avis, c'est de mieux connaître encore la forêt française et d'enrichir nos données avec des analyses sur l'impact du changement climatique. Cela nous permettra d'adapter les mesures de gestion au plus près de la réalité des massifs.

Nous soutenons l'ensemble des préconisations de cet avis et nous approuvons plus particulièrement les propositions de valorisation des productions. Il faut aider la forêt française à utiliser toutes les essences, à explorer de nouvelles utilisations et à les promouvoir auprès de l'ensemble des utilisateurs du bois. Il est regrettable de constater que nous importons du bois alors que nous pourrions utiliser du bois français.

Nous espérons que cet avis contribuera à mobiliser les acteurs de la forêt, et plus largement nos concitoyens, pour assurer, comme l'appellent de leurs vœux les rapporteurs, l'avenir des massifs forestiers français.

Le groupe a voté pour.